

Brides-Les-Bains, le 14 février 2025

Madame, Monsieur, Le Conseil Municipal se réunira le :

## <u>Le Jeudi 20 Février 2025 à 18H00</u> Salle du conseil municipal de la Mairie

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 1.1 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 Janvier 2025 (Annexe 1).
- 1.2 Approbation versement indemnité d'éviction fonds de commerce « Ché Rickette » (Annexe 2) Annule et remplace la délibération 24 11 87 -.
- 2. FINANCES
- 3.1 Participation communale 2025 aux Transports Scolaires.
- 3.2 Approbation ouverture d'une Ligne de Trésorerie Interactive (Annexe 3).
- 3. DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE ET TABLEAU DES ENGAGEMENTS
- 4. QUESTIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*\*

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées